



## CHSCTC du 23/10/2018

### Réorganisation du SRH1

Cette réorganisation consiste en la réunion de 2 services, l'un qui gère la modernisation de la gestion RH, et l'autre les transformations RH.

Nous considérons qu'il n'y a pas eu de concertation à proprement parler, plutôt une information. Pour ces raisons, nous nous abstenons.

**Vote pour : CFDT et UNSA. Abstention : CGT, FO et Solidaires.**

### Réorganisation du SRH3

Nous disons que cette réorganisation est tout à fait liée à la recomposition des instances CT et CHSCT, et nullement dans l'optique d'améliorer le fonctionnement de SRH3. Il y aura nécessairement un impact sur les conditions de travail des agents. Un lien existe aussi entre cette réorganisation et l'avenir des associations. Sur ce dossier, encore, il n'y a pas eu de concertation.

Par ailleurs, les positions syndicales, qui se sont exprimées dans cette instance, sont le reflet de ce qui se passe au plan national. Et les propos tenus par l'Administration sont un copier-coller du discours politique qui s'évertue à nous faire croire que les réformes sont bonnes et nécessaires. Même si elles se font à marche forcée et sans concertation.

Le discours de l'Administration a clairement fait apparaître la prochaine fusion des associations.

Nous considérons que ce dossier n'est pas finalisé.

Pour toutes ces raisons, la **CGT, FO et Solidaires votent contre**. Sans surprise, la **CFDT et l'UNSA votent pour**.

### Réorganisation du SG

La non-finalisation du dossier et le manque de clarté nous font dire que ce point devrait être abordé plus tard. Nous demandons le report de ce point. Idem pour les autres OS.

### Rapprochement CPFI-SFACT

Notre inquiétude, qui est aussi celle des agents concernés, est liée à la configuration en open-space, qui doit être mise en place avec ce rapprochement. De plus, nous sommes certains que la demi-cloison ne pourra pas réduire les nuisances. Certitude renforcée par les dires de l'Inspecteur Santé, Sécurité et Conditions de Travail,

Nous espérons cependant que l'Administration saura tirer les leçons de cette expérimentation, en particulier sur les nuisances éventuelles. Par ailleurs, nous sommes preneurs de plans pour avoir une vue plus exacte de la situation.

L'Administration répond que cette installation répond à une nécessité de travail. Ce serait, selon elle, le meilleur compromis. Ok pour la diffusion des plans, et la réflexion ergonomique, ainsi que pour un bilan, à la fin de l'exercice qui s'étale sur une année.

Nous serons attentifs à toute remontée des agents au cours de cette année d'exercice.

## **Transferts et déménagements**

La salle du laboratoire de langues de l'IGPDE a été installée à Vauban.

Le déménagement des agents DGFIP de la Tour Bretagne (Nantes) aura lieu entre le 8 et le 12/12/2018. Les OS soulignent que ce déménagement ne doit pas perturber les élections.

Sur Ivry, les agents douaniers se plaignent de l'absence d'information. SEP n'a pas été capable de nous fournir plus d'information.

Sur la DAE, SEP n'a pas non plus d'information. Question sera posée en direct à la DAE.

## **Relogement de la DDAS 86**

SRH3C a demandé à la DDFIP de faire une nouvelle proposition. Il serait souhaitable de transmettre aux agents un message pour les informer de la situation,

## **Rapport d'inspection de la DDAS de l'Oise**

Les préconisations du guide amiante ne sont pas suivies : Pas de signalétique. L'Administration assure que cette signalétique sera mise en place.

Des travaux ont été entamés sur le réseau électrique. Egalement sur l'ascenseur. Les rapports sur les vérifications électriques et l'ascenseur seront transmis à l'ISST.

Des travaux sont prévus sur l'accessibilité des locaux pour les handicapés. Le registre d'accessibilité a été demandé par l'ISST. L'avis de la commission de sécurité n'est pas obligatoire sur ce type de bâtiment.

## **DUERP/PAP de la DAE**

Les OS soulignent que les espaces de convivialité, que ce soit sur Bercy ou à la DAE, n'ont jamais empêché la surcharge de travail. Le Qi-Qong non plus.

Les mêmes RPS reviennent d'une année sur l'autre, avec les mêmes mesures de prévention inefficaces. Seules des ressources supplémentaires en effectifs pourront faire face à la surcharge de travail, et empêcher tous les maux engendrés pour les agents.

Même si le DUERP a le mérite de mettre en lumière les RPS, le PAP, quant à lui, présente des mesures de prévention qui ne sont que de la poudre aux yeux.

## **Abstention unanime des syndicats.**

## **DUERP/PAP du médiateur des entreprises**

Ce service n'existe pas administrativement. Qui serait responsable pénalement en terme de SSCT ? Les OS ne souhaitent pas, dans ces conditions, examiner les documents, car cela pourrait être vu comme une acception de la situation. **Les OS demandent un arrêté d'organisation, avant tout examen du DUERP/PAP.**

## **Projet de réorganisation des secrétariats de la Direction du Budget**

L'Administration explique que ce projet fait suite à des observations lors d'un précédent DUERP/PAP. Cette expérimentation donnera lieu à un bilan.

Les OS considèrent qu'on ne peut donner un avis sur une expérimentation, mais qu'un bilan permettra de juger de l'opportunité de cette mutualisation. Nous craignons cependant que cette mutualisation ne masque une réduction des effectifs. Nous demandons donc une fiche d'impact. Car il se peut que cette démarche ne dégrade sensiblement les conditions de travail des assistantes.

## **Questions diverses**

Des remontées d'agents de l'AFA nous font tirer la sonnette d'alarme. 6 agents sont en arrêt maladie. 5 autres agents souhaitent partir. Toutes les OS demandent qu'une suite soit donnée rapidement.

2 agents de la régie audio-vidéo à l'IGPDE sont dans des conditions de travail dégradées. Salle 2217, une grande baie électrique. Les agents non habilités débranchent et rebranchent les câbles.

Pas de climatisation => problème de concentration des agents et risque accru d'accident électrique.